



Parcs
Canada

Parks
Canada



Document de travail

Vallée de la Maligne
Stratégie de mise en œuvre



Photo: Rogier Gruys

Septembre 2014
Also available in english



Contexte

En 2013, Parcs Canada a annoncé son intention d'élaborer une stratégie pour la mise en œuvre de l'approche de gestion spécifique à la vallée de la Maligne, afin d'orienter le travail qu'il compte accomplir dans la vallée au cours des cinq à dix prochaines années. Cette stratégie s'appuiera sur l'orientation énoncée dans le *Plan directeur du parc national Jasper* (2010) pour la vallée de la Maligne. Le plan directeur met en relief les principaux défis à relever dans la vallée, et il expose une vision et des objectifs généraux pour l'avenir. La stratégie de mise en œuvre pour la vallée de la Maligne poursuivra sur cette lancée en présentant des mesures concrètes et détaillées qui permettront de concrétiser cette vision.

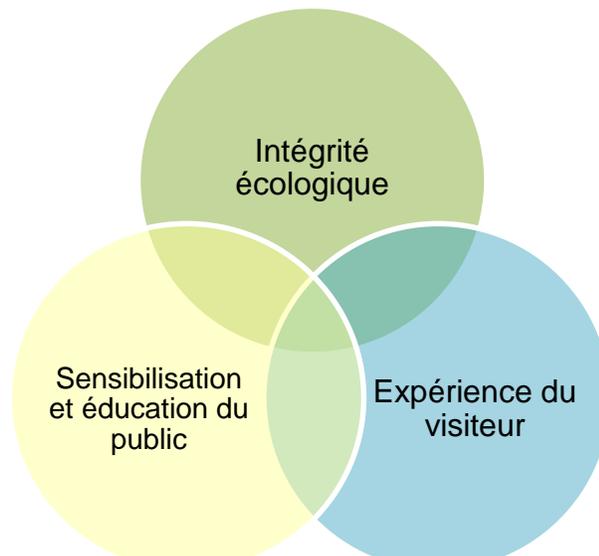
Pour obtenir un document de fond détaillé sur la stratégie de mise en œuvre pour la vallée de la Maligne, écrivez-nous à : maligne@pc.gc.ca.

L'élaboration de la stratégie de mise en œuvre s'inscrira également dans le Plan de conservation national, en favorisant la conservation de l'un des joyaux du Canada et en rapprochant la population canadienne de la nature.

Le présent document de travail décrit les principales mesures dont Parcs Canada propose la mise en œuvre dans la vallée de la Maligne afin de :

- préserver ou rétablir l'intégrité écologique (p. ex. améliorer l'habitat de la faune);
- enrichir l'expérience du visiteur (p. ex. moderniser les installations destinées aux visiteurs);
- amener le public à mieux comprendre l'importance de la vallée et à l'apprécier à sa juste valeur (p. ex. offrir de nouvelles activités d'interprétation).

Mandat de Parcs Canada



Le présent document est une ébauche soumise à l'examen et à la rétroaction du public. Parcs Canada tiendra compte des commentaires formulés par le public, les groupes autochtones et les principaux intervenants lorsque viendra le moment de peaufiner les mesures proposées et d'évaluer les options, les solutions de rechange et les impacts possibles. Au terme d'une période d'examen au cours de laquelle le public et les Autochtones seront invités à assister à des réunions publiques et à formuler des commentaires, nous rédigerons la version définitive de la stratégie de mise en œuvre avant de la soumettre à l'examen du directeur du parc national Jasper.



Examen des mesures proposées

Bon nombre de mesures proposées dans le présent document portent sur plus d'un aspect du mandat de Parcs Canada. Cependant, par souci de simplicité, elles ont été classées sous les thèmes suivants :

- Enrichir l'expérience du visiteur le long de la route du Lac-Maligne et dans l'aire de fréquentation diurne du Lac-Maligne
- Enrichir l'expérience du visiteur dans la réserve intégrale
- Accroître l'intégrité écologique
- Renforcer les relations avec les Autochtones
- Gérer la croissance et l'aménagement

Chaque section débute par un résumé de la situation actuelle dans la vallée de la Maligne ainsi que par un aperçu des principaux défis et possibilités exposés dans le plan directeur et dans l'analyse de situation de la vallée de la Maligne. Nous décrivons ensuite les mesures que nous proposons pour relever ces défis et concrétiser ces possibilités.

Pour en savoir davantage sur la situation actuelle, les défis et les possibilités de la vallée de la Maligne, consultez notre site Web au <http://www.pc.gc.ca/fra/pn-np/ab/jasper/plan/maligne.aspx> ou demandez un exemplaire du document d'analyse de situation de la vallée de la Maligne (en anglais seulement) en envoyant un courriel à maligne@pc.gc.ca.

Parcs Canada exerce déjà de nombreuses activités dans la vallée, notamment la gestion du feu, la lutte contre les plantes non indigènes, l'entretien des routes, l'enlèvement des ordures et l'exécution d'un programme d'interprétation itinérante. Sauf avis contraire, nous poursuivrons ces travaux et ajouterons à notre charge de travail les mesures proposées dans le présent document.



Enrichir l'expérience du visiteur le long de la route du Lac-Maligne

Situation actuelle

La route du Lac-Maligne est une promenade panoramique qui mène les automobilistes au cœur de la vallée de la Maligne. Elle est bordée de huit voies d'arrêt et belvédères. Quelque 380 000 visiteurs par année font le trajet sur cette route jusqu'au lac Maligne.

Défis

Un grand nombre des installations et des éléments d'infrastructure de la vallée, y compris la route proprement dite, sont en mauvais état et doivent être réparés ou reconstruits. Les installations d'accueil ne donnent pas aux visiteurs l'impression qu'ils sont arrivés dans la vallée, et la signalisation, notamment les panneaux d'interprétation, doivent être actualisés à de nombreux endroits. Le bord de la route n'a pas été débroussaillé depuis plusieurs décennies, et la vue qui s'offre depuis certains belvédères est obstruée par la végétation.

En juillet et en août, certains terrains de stationnement atteignent ou excèdent leur capacité d'accueil en période de pointe, et l'intersection au pont Moberly est souvent congestionnée en fin d'après-midi pendant les mois d'été.



Nouvelles mesures

Nous proposons d'**accroître les investissements dans six secteurs le long de la route du Lac-Maligne**, afin de faire du trajet proprement dit un élément plus important de l'expérience de la vallée de la Maligne et d'encourager les automobilistes à s'arrêter davantage et à explorer en cours de route. L'un de ces secteurs, le canyon Maligne, a déjà fait l'objet d'investissements considérables, mais les cinq autres ont besoin d'attention à leur tour. Les travaux à réaliser dans ces secteurs viseraient surtout à :



- **Offrir des services de base** dans chaque secteur : toilettes, poubelles, stationnement suffisant.
- Améliorer les **installations de pique-nique**.
- Aménager de **nouveaux sentiers pour des promenades courtes ou des randonnées**.
- Installer de **nouveaux panneaux d'interprétation** pour que les visiteurs puissent en apprendre davantage sur les caractéristiques propres à la vallée – son mystérieux réseau karstique, sa faune et son histoire humaine pittoresque, y compris les liens qui l'unissent aux Autochtones.

Le point de départ du sentier Signal est également considéré comme prioritaire pour des investissements supplémentaires. Selon les résultats d'une future étude sur la circulation, Parcs Canada propose d'**agrandir l'aire de stationnement** pour atténuer la congestion en juillet et en août ainsi que d'aménager des installations sanitaires de base.

Nous avons également cherché à réduire les sommes investies dans les installations qui ne sont plus utilisées de façon régulière. Le terrain de stationnement aménagé au point de départ du sentier Watchtower – une grande aire souvent vide – en fait partie. Nous proposons de réduire la dimension de ce terrain de stationnement et de ramener la surface asphaltée à son état d'origine; cette mesure contribuera à réduire notre empreinte écologique et à régénérer l'habitat faunique.

Niveaux d'investissement proposés pour les secteurs accessibles en voiture

Accroissement des investissements	Maintien des investissements actuels	Réduction des investissements
Première priorité Canyon Maligne Terrain de stationnement et belvédère attenants à l'aire de mise à l'eau du secteur nord du lac Medicine Aire de fréquentation diurne du Lac-Maligne	Aire de pique-nique de la Basse-Maligne Aire de pique-nique et point de départ du sentier du Ruisseau-Beaver Point de départ du sentier du Ruisseau-Jeffrey Points de départ du sentier Skyline et du sentier des Collines-Bald	Point de départ du sentier Watchtower
Seconde priorité Belvédère du Canyon-Maligne Aire de pique-nique de la Haute-Maligne Aire de stationnement du point de départ du sentier Signal	Autres voies d'arrêt et belvédères (p. ex. voie d'arrêt de l'Arche, voie d'arrêt Big Bend)	

Nous voudrions qu'il soit plus facile pour les visiteurs de planifier leur promenade en voiture sur la route, de savoir à quel moment ils pénètrent dans la vallée de la Maligne, de trouver



facilement les possibilités qui les intéressent et de profiter de la vallée en toute sécurité. Pour ce faire, nous proposons les mesures suivantes :

- Installer un **panneau d'accueil** à l'entrée de la vallée et actualiser la **signalisation routière**, surtout dans les six secteurs où nous comptons intensifier les investissements.
- Concevoir un **dépliant sur la vallée** qui met en valeur les principaux points d'intérêt, un peu comme le fait le dépliant sur la promenade des Glaciers.
- **Débroussailler** le bord de la route et les belvédères afin de préserver l'intégrité structurale de la route et de permettre aux visiteurs de voir à l'avance les voies d'arrêt et les belvédères.
- Dresser un **plan d'intervention d'urgence** pour être mieux à même de gérer les effets d'un incendie ou d'un éboulement le long de la route.
- Réaliser une **étude sur la circulation** pour déterminer la capacité d'accueil des terrains de stationnement de la vallée et cerner les secteurs de forte congestion.

Nous proposons également certains **changements aux activités, aux programmes et aux services** que nous offrons aux visiteurs après leur arrivée dans la vallée. Bon nombre de ces changements nécessitent la participation d'autres intervenants, tels que des exploitants commerciaux, des groupes sans but lucratif et des collectivités autochtones, parce que la prestation d'activités, de services et de programmes représente un effort de groupe. Nous aimerions encourager ces groupes à offrir de nouveaux produits et services et travailler en collaboration avec eux à l'élaboration de cette nouvelle offre.

- **Observation de la faune** – Nous comptons fournir de plus amples renseignements au public sur la faune et les moyens de l'observer sans danger et de façon respectueuse. Les visiteurs continueront de rencontrer des gardiens de la faune et des interprètes itinérants sur leur route, et ils pourraient bientôt se faire accueillir par des gardiens de la faune autochtones.
- **Visites guidées en coulisse** – Nous offrirons occasionnellement des visites guidées approfondies à de petits groupes de visiteurs pour leur faire découvrir plus à fond certaines particularités de la vallée. Par exemple, ils pourraient devenir des gardiens de la faune pour une journée ou se familiariser avec les mesures prises par Parcs Canada pour conserver et rétablir les hardes de caribous des montagnes du Sud dans le parc.
- **Culture autochtone** – Nous explorerons la possibilité pour les Autochtones de faire connaître leurs récits au sujet de la vallée ou leurs pratiques culturelles par des moyens qui respectent leurs protocoles culturels. Nous examinerons aussi des moyens d'intégrer les langues autochtones locales à de nouveaux produits, par exemple des panneaux d'interprétation, des dépliants ou le site Web de Parcs Canada.



- **Nouvelles activités d'observation du ciel étoilé** – L'observation du ciel nocturne gagne en popularité, et le ciel de la vallée de la Maligne figure parmi les plus sombres et les moins pollués des environs.



- **Nouveaux produits d'interprétation autonome** – Nous avons toutes sortes de nouvelles initiatives à suggérer pour rapprocher les visiteurs de la vallée, et nous savons que nos partenaires débordent d'idées eux aussi. La géocachette et les balados conçus pour la vallée ne sont que quelques exemples de nouveaux produits qui pourraient amener les visiteurs à apprécier

encore davantage ce joyau de notre patrimoine.

- **Réservations en petits groupes** – Nous aimerions permettre aux visiteurs de réserver une partie du belvédère du Canyon-Maligne, une installation sous-utilisée qui se trouve près du canyon Maligne, pour des activités en petits groupes, telles que des mariages et des réunions de famille.

Enrichir l'expérience du visiteur dans la réserve intégrale

Situation actuelle

Au total, 92 % du territoire de la vallée de la Maligne a été constitué en réserve intégrale. Cette étendue sauvage renferme 99 km de sentiers entretenus, 10 campings d'arrière-pays et un habitat précieux pour diverses espèces fauniques sensibles aux perturbations humaines. Parcs Canada gère soigneusement ce secteur de l'arrière-pays. Il offre aux visiteurs diverses possibilités d'observer l'emblématique lac Maligne ainsi que d'explorer les forêts subalpines et les prés alpins environnants pendant quelques heures ou quelques jours, tout en veillant à préserver le caractère sauvage intact de la vallée.

Pour en savoir davantage sur l'expérience du visiteur dans la vallée de la Maligne, consultez le site <http://www.pc.gc.ca/fra/pn-np/ab/jasper/plan/maligne/experiencevisiteur-visitorexperience.aspx>.

Défis

Même si les destinations sauvages les plus courues, telles que le sentier Skyline et les campings du lac Maligne, représentent des priorités en matière d'investissement, Parcs Canada rationalise actuellement ses investissements dans l'ensemble des sentiers et des autres installations aménagées en milieu sauvage (p. ex. campings), de façon à ce qu'ils



correspondent aux niveaux de service auxquels s'attendent les visiteurs et à ce que peut se payer l'Agence.



Pour enrichir l'expérience offerte à tous les usagers de l'arrière-pays, nous avons commencé par installer de nouveaux pavillons de renseignements au point de départ des sentiers et par fournir de l'information intéressante sur imprimé et en ligne au sujet des possibilités de loisirs en milieu sauvage.

Les visiteurs peuvent déjà choisir parmi un grand nombre d'activités différentes, surtout en été, et nous aimerions maintenir le niveau élevé de satisfaction des visiteurs. De plus, nous aimerions moderniser un certain nombre

d'installations et de services offerts en milieu sauvage pour rendre les excursions dans l'arrière-pays de la vallée de la Maligne plus attrayantes pour les jeunes, les familles, les nouveaux arrivants et les visiteurs qui n'ont encore jamais exploré la nature sauvage.

Nouvelles mesures

Nous souhaiterions apporter **des changements à l'infrastructure et aux installations des milieux sauvages**, pour veiller à ce qu'elles demeurent financièrement viables et à ce qu'elles contribuent aux objectifs écologiques. Nous avons l'intention d'investir davantage dans certains secteurs et moins dans d'autres. À long terme, ces choix se traduiront par un niveau de service plus élevé dans les secteurs sauvages les plus fréquentés de la vallée, tels que le réseau de sentiers d'une journée à l'extrémité nord du lac Maligne, le sentier Skyline et le sentier du Lac-Jacques. Nous cesserons d'entretenir les sentiers Watchtower et Henry-McLeod, qui ne sont plus débroussaillés depuis plusieurs années déjà.

Nous nous sommes déjà engagés à apporter certains changements précis, par exemple à ajouter un nouveau camping familial accessible en bateau à l'anse Hidden, sur le lac Maligne. Cette initiative a été menée à bien cet été (2014).

Outre des améliorations générales aux sentiers et aux campings du sentier Skyline, aux sentiers du lac Maligne et au sentier du Lac-Jacques, nous proposons les mesures suivantes :

- Désaffecter huit emplacements de camping du sentier Skyline qui accueillent actuellement peu de campeurs (au ruisseau Evelyn et dans le secteur Watchtower) et les réaménager dans des campings plus fréquentés (p. ex. ceux des secteurs Tekarra, Snowbowl et Curator) – il devrait ainsi être plus facile pour les visiteurs de réserver des emplacements dans l'ordre qu'ils préfèrent.
- Désaffecter des campings désuets (voir des exemples dans le tableau ci-dessous).



- Accroître les droits de camping pour qu'ils reflètent mieux le coût d'entretien des toilettes sèches et de maintien de l'accès (sous réserve de la modification du barème tarifaire et du processus d'approbation).

Niveaux d'investissement proposés pour la réserve intégrale

Accroissement des investissements	Maintien des investissements	Réduction des investissements
<ul style="list-style-type: none">• Sentiers de randonnée d'une journée existants (p. ex. sentier des Collines-Bald, sentier des Collines-Opal, boucle du Lac-Moose, boucle Mary-Schaeffer)• Sentier Skyline et sentier du Lac-Jacques• Campings :<ul style="list-style-type: none">○ Snowbowl○ Curator○ Tekarra○ Little Shovel○ Mont Signal○ Anse Hidden○ Baie Fisherman's○ Ruisseau Coronet○ Lac Jacques	<ul style="list-style-type: none">• Aires de pique-nique accessibles en bateau au lac Maligne• Aire de pique-nique du Lac-Beaver	<ul style="list-style-type: none">• Sentiers Watchtower et Henry-McLeod Désaffectation : <ul style="list-style-type: none">• Campings du col Maligne (à l'exception du camping Avalanche)• Camping Watchtower• Camping du Ruisseau-Evelyn

Nous proposons également des changements aux activités et aux services offerts en milieu sauvage. Certains de ces changements peuvent être apportés par Parcs Canada, alors que d'autres nécessiteront l'apport de groupes qui exercent leurs activités dans la vallée. Nous aimerions :

- Moderniser les possibilités de navigation de plaisance sur le lac Maligne – pour ce faire, il faudra travailler de concert avec plusieurs exploitants commerciaux afin d'offrir une plus grande diversité de services ou d'activités guidées (p. ex. programmes d'initiation au canotage, visites guidées d'interprétation spécialisées, excursions guidées avec coucher).
- Repérer et promouvoir de nouvelles possibilités de raquette, de marche et de ski sur piste non tracée à l'extrémité nord de la vallée (c.-à-d. autour de l'extrémité nord du lac Medicine et dans le secteur du canyon Maligne). Nous avons proposé des changements aux possibilités d'accès hivernal à des fins récréatives dans certains secteurs de la vallée afin d'appuyer le rétablissement du caribou. Il est à espérer que, en créant de nouvelles possibilités dans des secteurs situés à l'écart du territoire des caribous, nous atténuerons l'impact de ces changements sur les amateurs de plein air.



Accroître l'intégrité écologique

Situation actuelle

- La vallée de la Maligne sert d'habitat à plusieurs espèces sensibles aux perturbations, dont le caribou des bois, le grizzli, l'arlequin plongeur et le martinet sombre.
- La survie du caribou des bois représente l'enjeu de conservation des ressources le plus urgent. Sur les quatre hardes du parc, celle de la vallée de la Maligne compte l'effectif le plus faible. Seulement cinq bêtes ont été dénombrées au cours du recensement de l'automne 2013, et la mort d'un individu a été confirmée pendant l'hiver 2014.
- La version définitive du *Programme de rétablissement de la population des montagnes du Sud du caribou des bois (Rangifer tarandus caribou) au Canada* a été rendue publique le 3 juin 2014. Parcs Canada est maintenant tenu par la loi de prendre des mesures pour protéger l'habitat essentiel de l'espèce.
- Il est estimé que de cinq à dix grizzlis fréquentent la vallée chaque année.
- La vallée de la Maligne est une destination très courue pour l'observation de la faune. Des grizzlis, des ours noirs, des mouflons d'Amérique, des orignaux et des chevreuils sont couramment aperçus au bord de la route, et le caribou était autrefois au nombre des espèces régulièrement observées. Les embouteillages causés par des automobilistes qui s'arrêtent pour observer la faune le long de la route sont courants en été.



Pour en savoir davantage sur l'intégrité écologique dans la vallée de la Maligne, consultez le <http://www.pc.gc.ca/fra/pn-np/ab/jasper/plan/maligne/ie-ei.aspx>. Le site http://www.registrelep.gc.ca/document/default_f.cfm?documentID=1309 renferme de plus amples renseignements sur le programme fédéral de rétablissement du caribou des bois (population des montagnes du Sud).

Défis

Sans intervention, le caribou risque fort de disparaître de la vallée de la Maligne. Les experts ont cerné cinq facteurs qui menacent la survie de l'espèce. Les mesures de gestion visent à contrer ces menaces :

- Altération de la dynamique prédateurs-proies – engendrée par l'essor des populations de loups à la suite d'une surabondance de wapitis dans le secteur.
- Amélioration de l'accès des prédateurs au territoire du caribou (p. ex. pistes de neige tassée et routes déneigées qui permettent aux loups de se rendre dans l'habitat du caribou avec plus de facilité en hiver).
- Perturbations humaines directes (p. ex. mortalité sur les routes, survols).
- Disparition de l'habitat du caribou, par exemple à la suite d'un incendie.
- Effets résultant de la petite taille des populations (les populations comptant de faibles effectifs sont plus vulnérables à l'endogamie, aux maladies et aux événements catastrophiques).

Le grizzli a besoin de vastes parcelles de terrain pour chercher de la nourriture et répondre à ses autres besoins vitaux sans se faire déranger par les humains. L'abandon du territoire (le fait pour un ours de quitter un secteur parce qu'il est trop exposé à la présence humaine) et l'accoutumance (le fait pour un ours de perdre sa méfiance naturelle des humains) sont les principales menaces pour les ours de la vallée de la Maligne. Même si l'affluence humaine est forte dans la vallée en été, les ours disposent d'un habitat de grande qualité dans des secteurs reculés et pendant les périodes les plus tranquilles de l'année. Les ours et de nombreuses autres espèces doivent à tout prix pouvoir circuler librement entre les parcelles qui font partie de leur habitat pour assurer leur survie à long terme. Nous avons délimité plusieurs goulots d'étranglement – des secteurs où les déplacements de la faune sont entravés par le relief accidenté, la présence d'installations ou l'activité humaine.



Les embouteillages causés par l'observation de la faune sur le bord des routes peuvent accroître les risques d'accoutumance, et ils empêchent les visiteurs qui se trouvent au bout de la file d'observer la faune et de se rendre à leur destination. Parcs Canada affecte des membres de son personnel à la gestion des possibilités d'observation de la faune. Il transmet des renseignements sur les espèces sauvages de différentes façons (p. ex. dépliants, contenu en ligne), mais ce ne sont pas tous les visiteurs qui reçoivent cette information et ou qui en tiennent compte.

Nouvelles mesures

Caribou

Parcs Canada a proposé deux nouvelles mesures pour contrer les menaces auxquelles sont exposés les caribous de la vallée de la Maligne. Par suite de la publication de la version définitive du *Programme de rétablissement de la population des montagnes du Sud du caribou des bois*, il réévalue ces mesures afin de s'assurer qu'elles remplissent les obligations du *Programme de rétablissement* et les exigences en matière de protection de l'habitat essentiel de la *Loi sur les espèces en péril*. Conjuguées aux initiatives en cours, ces mesures visent à réduire ou à éliminer les cinq menaces qui pèsent sur le caribou. Les mesures actuelles comprennent l'installation de panneaux routiers dans la vallée pour réduire les risques de collision, en rappelant aux visiteurs de respecter la limite de vitesse de 60 km à l'heure, et l'élaboration de plans de gestion du feu qui tiennent compte des caractéristiques essentielles de l'habitat du caribou.

Voici un résumé des mesures proposées :

- **Gérer l'accès hivernal à des fins récréatives** dans la vallée de la Maligne pour que les loups aient de la difficulté à accéder au territoire du caribou.
- **Considérer la harde de la Maligne** comme candidate pour une augmentation artificielle des effectifs, par l'ajout de caribous élevés en captivité. Cette mesure réduira le risque



que la harde entière soit anéantie par un événement aléatoire, comme une avalanche ou la prédation.

Nous publierons d'autres détails sur ces mesures dès qu'elles seront confirmées.

La *Stratégie de conservation du caribou des montagnes du Sud dans les parcs nationaux du Canada*, qui est dirigée par Parcs Canada, oriente les décisions de gestion dans le parc national Jasper depuis sa publication, en 2011. Dans le cadre de cette stratégie, Parcs Canada a finalisé des décisions concernant l'accès récréatif hivernal à l'habitat du caribou dans plusieurs secteurs du parc (p. ex. la vallée Tonquin) en 2013. À peu près à la même période, Parcs Canada a entrepris l'évaluation de mesures semblables pour mieux protéger le caribou de la vallée de la Maligne dans le cadre de la stratégie de mise en œuvre pour la vallée de la Maligne.

Le *Programme de rétablissement de la population des montagnes du Sud du caribou des bois (Rangifer tarandus caribou) au Canada* (juin 2014) énumère les activités susceptibles d'entraîner la destruction de l'habitat essentiel, notamment l'amélioration de l'accès des prédateurs. Parcs Canada réévalue actuellement les mesures élaborées pour réduire l'accès des prédateurs à la vallée de la Maligne, afin de veiller à ce qu'elles remplissent les obligations juridiques énoncées dans le *Programme de rétablissement* et dans la *Loi sur les espèces en péril*. Nous vous communiquerons les résultats de cette évaluation dès qu'elle sera terminée.

Malgré plusieurs tentatives d'améliorer la situation des caribous au milieu des années 2000, la harde de la Maligne a poursuivi son déclin. Elle est maintenant si petite qu'elle est presque assurément condamnée à disparaître sans une transplantation d'individus issus d'une autre harde. Le *Programme de rétablissement* fédéral fait de cette mesure un outil de gestion viable pour contrer la menace engendrée par la petite taille de l'effectif. Parcs Canada travaille en collaboration avec ses partenaires afin de déterminer le meilleur moyen d'exécuter un programme d'élevage en captivité et d'augmentation de l'effectif de la harde. Un centre d'élevage en captivité sera établi à un établissement de protection des animaux à l'extérieur du parc, et il fournira des individus sources aux hardes de la population des montagnes du Sud qui nécessitent une augmentation de leur effectif. La harde de la vallée de la Maligne sera probablement prise en considération pour une telle mesure, compte tenu du caractère intact de l'habitat, du faible nombre de bêtes et de la possibilité de gérer les menaces qui pèsent sur la population.



Grizzli

Parcs Canada propose plusieurs mesures pour améliorer la situation des grizzlis, en réduisant les risques d'abandon de territoires importants, en facilitant leurs déplacements dans les



goulots d'étranglement ainsi qu'en réduisant l'accoutumance et les risques de rencontre-surprise entre ours et humains.

- **Adapter les sentiers et les campings de l'arrière-pays** dans certains secteurs afin de réduire les risques d'affrontements entre ours et humains (p. ex. débroussaillage des sentiers au sud du ruisseau Evelyn pour éviter que les randonneurs ne se retrouvent nez à nez avec un ours, déplacement de plusieurs emplacements de camping de la baie Fisherman's pour les éloigner d'un secteur que traversent régulièrement les ours).
- Émettre en permanence un **avis de présence d'ours pour les collines Opal** – Les randonneurs peuvent assurer leur propre sécurité et donner aux ours l'espace dont ils ont besoin en transportant du gaz poivré, en se déplaçant en groupes d'au moins quatre personnes et en évitant le sentier au petit matin et en soirée.
- **Enlever les installations désuètes des goulots d'étranglement** – Les installations que nous avons ciblées sont le chalet de patrouille du Ruisseau-Beaver, les corrals publics pour chevaux du ruisseau Beaver, les corrals pour chevaux du lac Maligne et le pâturage de Parcs Canada ainsi que le camp scout (près du chemin des Collines-Bald).



Observation de la faune

Les mesures énoncées ci-après s'appuient sur des programmes existants. Elles nécessiteront la production d'imprimés et l'installation de nouveaux panneaux dans la vallée de la Maligne pour mieux communiquer l'information sur la faune aux visiteurs et promouvoir des comportements appropriés en présence d'animaux sauvages.

- Intégrer de l'information sur l'**étiquette à respecter pour l'observation de la faune** à de nouveaux moyens d'interprétation et documents d'orientation (p. ex. dépliant sur la vallée).
- Maintenir ou élargir le **programme des gardiens de la faune** (p. ex. prolonger la saison, qui s'étend actuellement de juin à août, établir des partenariats avec un groupe autochtone afin d'affecter davantage de gardiens de la faune dans la vallée).
- Explorer des **techniques pour accroître l'efficacité du programme** (p. ex. se servir d'une radio à ondes courtes pour diffuser des messages sur la faune aux automobilistes qui se retrouvent dans un embouteillage causé par la faune).



Renforcer les partenariats avec les Autochtones

Situation actuelle

Plus de 20 collectivités autochtones ont des liens historiques avec le parc national Jasper. Certaines ont aussi des liens avec la vallée de la Maligne. Plusieurs ont cerné des aires et des activités culturelles qui leur sont chères dans la vallée, principalement à son extrémité nord. Il est probable que les Autochtones se rendaient dans ce secteur de temps à autre pour assurer leur subsistance.

Défis et possibilités

L'histoire de Samson Beaver et de Mary Schaeffer est bien connue, mais les activités exercées autrefois par les Autochtones dans la vallée le sont beaucoup moins. Nous avons ici une occasion de célébrer ces liens historiques, de permettre à certaines collectivités autochtones de renouer avec la vallée de la Maligne ainsi que de collaborer avec les groupes autochtones pour assurer l'intendance de la vallée et accueillir les visiteurs dans ce paysage qui fait partie de leur patrimoine et de leur identité.



Nouvelles mesures

Nous avons proposé un certain nombre de mesures dans les sections antérieures du présent document :

- Explorer des moyens de **faire connaître les récits ou les pratiques culturelles des Autochtones** et d'intégrer les **langues autochtones locales** aux moyens d'interprétation.
- S'associer à une collectivité autochtone pour améliorer l'exécution du programme des gardiens de la faune.

De plus, nous aimerions **approfondir notre connaissance des activités traditionnelles des Autochtones dans la vallée**. Pour ce faire, nous devons travailler avec des collectivités ou des organismes qui s'intéressent à cette question afin de recueillir plus de renseignements.



Gérer la croissance et l'aménagement

Situation actuelle

Un grand nombre d'exploitants commerciaux, d'organismes sans but lucratif et de particuliers offrent des programmes et des services pour amener le public à mieux comprendre l'importance de la vallée de la Maligne et à l'apprécier à sa juste valeur ainsi que pour en protéger les ressources culturelles et naturelles. Bien que Parcs Canada fournisse la majeure partie des installations et de l'infrastructure de la vallée, certaines organisations, telles que la société Maligne Tours et l'association Hostelling International, administrent elles aussi d'importantes installations destinées aux visiteurs.

Parcs Canada a recours à une large gamme d'instruments juridiques et stratégiques pour gérer les installations et les activités commerciales et non commerciales de la vallée de la Maligne, notamment : le plan directeur du parc et le système de zonage, des baux et des permis, des règlements, des directives et des lignes directrices, telles que celles qui portent sur le réaménagement des établissements d'hébergement commercial périphériques. Nous gérons de vastes parcelles de la vallée de manière à offrir diverses expériences en milieu sauvage qui n'exigent à peu près aucune installation et à assurer un niveau d'activité humaine allant de faible à modéré, le tout dans le but de préserver l'intégrité écologique de la vallée.

Plusieurs initiatives d'intendance environnementale ont récemment été lancées, par exemple la mise en place d'un programme de recyclage à l'aire de fréquentation diurne du Lac-Maligne, l'installation par Parcs Canada d'une centrale solaire ultramoderne au lac Maligne ainsi que l'élimination du recours à une génératrice à carburant fossile sauf comme outil d'appoint en cas d'urgence.

Défis et possibilités

Parcs Canada et les tierces parties disposent de plusieurs moyens de réduire les impacts environnementaux de leurs activités dans la vallée, d'élargir leurs initiatives d'intendance et de faire connaître leurs efforts d'intendance au public.

En 2012, la société Maligne Tours a présenté à Parcs Canada plusieurs idées pour le réaménagement de ses installations et de ses opérations à l'extrémité nord du lac Maligne. Au début de 2013, Parcs Canada lui a indiqué l'orientation à suivre pour la préparation d'une proposition conceptuelle de réaménagement qu'elle pourra lui présenter et qui sera également soumise à l'examen et à la rétroaction du public et des Autochtones, en marge de l'élaboration de la stratégie de mise en œuvre pour la vallée de la Maligne.

Maligne Tours a exécuté un programme de mobilisation du public et des Autochtones à l'appui de sa proposition à l'automne 2013. Parcs Canada a annoncé sa décision au sujet de la proposition conceptuelle de l'entreprise en juillet 2014.



Parcs Canada a accepté d'examiner plus en profondeur 13 des 14 éléments de la proposition, notamment l'aménagement de tentes-chalets, l'organisation de croisières spécialisées, la création d'un labyrinthe axé sur le thème de la faune pour les enfants ainsi que la création de programmes de contes et d'expositions. Il a en outre annoncé que la proposition visant la construction d'un établissement d'hébergement axé sur le thème du patrimoine ne serait pas prise en considération.



Si la société Maligne Tours présente des propositions détaillées pour une partie ou la totalité des éléments approuvés, ces propositions seront assujetties au processus d'examen des projets d'aménagement. L'entreprise devra fournir des plans de conception, réaliser une évaluation environnementale et soumettre les résultats de cette évaluation à l'examen et à la rétroaction du public et des Autochtones. Par ailleurs, si le concept des tentes-chalets est soumis à un examen plus détaillé, il faudra apporter une modification au plan directeur pour permettre la cession des terrains nécessaires.

Nouvelles mesures

Voici ce que propose Parcs Canada :

- **Travailler avec Maligne Tours afin de moderniser ses installations, ses activités et ses opérations** au lac Maligne, tout en veillant à ce qu'elles demeurent conformes au cadre législatif et stratégique de Parcs Canada, à ce qu'elles atteignent les objectifs du plan directeur, à ce qu'elles cadrent avec le caractère sauvage de la vallée et à ce qu'elles contribuent à des résultats sur le plan de l'apprentissage et de l'expérience.
- Encourager les exploitants de la vallée à **élaborer des stratégies d'intendance environnementale** pour leurs installations et leurs opérations. Les stratégies d'intendance environnementale peuvent porter sur toutes sortes de sujets, dont l'épuration des eaux usées, l'éclairage nocturne, la réduction du bruit et la gestion des déchets solides, et prévoir des mesures ou des stratégies pour réduire l'empreinte écologique des installations.
- **Rétablir des milieux humides au lac Beaver.** Il y a plusieurs décennies, un petit barrage a été construit à la décharge du lac Beaver afin d'élever le niveau de l'eau et de permettre l'empoisonnement du lac pour la pêche. En enlevant le barrage, il serait possible de ramener le lac à son état d'origine (une tourbière à carex entourant un petit étang et un ruisseau) et, du coup, de recréer un habitat propice aux orignaux, aux oiseaux chanteurs et aux amphibiens tout en facilitant la fraye et les déplacements des poissons.



- **Élargir le programme de recyclage** de l'aire de fréquentation diurne du Lac-Maligne et du premier terrain de stationnement du canyon Maligne pour l'étendre à d'autres aires de fréquentation diurne de la vallée.
- Chercher des moyens d'**améliorer la gestion des matières fécales** dans les secteurs sauvages de la vallée. Il existe de nombreuses technologies nouvelles que nous pourrions étudier, par exemple la séparation de l'urine et des eaux noires ainsi que les toilettes à compostage.

Autres mesures possibles pour l'avenir

Nous envisageons quelques autres mesures pour l'avenir, selon les résultats de la mise en œuvre des mesures décrites dans le présent document. Même si nous n'en faisons pas des propositions pour l'instant, nous aimerions obtenir vos commentaires sur leurs avantages et leurs incidences possibles.

Lorsque les emplacements du camping du Ruisseau-Evelyn et du camping Watchtower auront été déplacés dans les campings Tekarra, Curator et/ou Snowbowl, Parcs Canada pourrait évaluer les mesures suivantes pour déterminer si elles sont réalisables et pour en cerner les avantages et les inconvénients :

- **Ajouter des abris où les campeurs peuvent faire la cuisine ou se protéger des éléments dans les campings du sentier Skyline.**

Les conditions météorologiques peuvent être imprévisibles sur le sentier Skyline. Les abris accroissent la sécurité des visiteurs, concentrent les impacts engendrés par les visiteurs et pourraient aussi plaire à certains visiteurs que nous tentons d'attirer.



- **Déplacer le camping Snowbowl dans un endroit plus haut et plus sec.**

Le camping Snowbowl se trouve actuellement dans un secteur humide où foisonnent les insectes piqueurs. En le réaménageant plus en altitude, dans un secteur plus aride, nous pourrions enrichir l'expérience des visiteurs et réduire les impacts sur le sol et la végétation.

- **Accroître le nombre d'emplacements de camping à la baie Fisherman's et au ruisseau Coronet ou aménager un quatrième camping accessible en bateau au bord du lac.**

Le camping de la Baie-Fisherman's et le camping du Ruisseau-Coronet jouissent tous deux d'une grande popularité et affichent souvent complet. Les visiteurs seraient probablement favorables à une plus grande accessibilité, dans la mesure où elle n'aurait aucune incidence néfaste sur l'expérience en milieu sauvage ou sur l'intégrité écologique.



Nous proposons plusieurs nouvelles mesures dans le cadre de la stratégie afin d'accroître la sûreté de l'habitat du grizzli et de réduire les risques d'accoutumance et d'affrontements ours-humains. Parcs Canada pourrait envisager deux autres mesures dans l'avenir, selon les résultats de la mise en œuvre des mesures proposées à la page 15. Les voici :

- **Explorer des moyens d'accroître la prévisibilité de l'activité humaine pour les ours à l'intérieur et aux environs de l'aire de fréquentation diurne du Lac-Maligne.**

Nous pouvons rendre l'activité humaine plus prévisible de plusieurs façons : par la conception (p. ex. modification du tracé de sentiers, introduction de services de transport en commun), par l'éducation (p. ex. imposition de restrictions d'accès temporelles) ou par l'application de la loi (p. ex. fermetures saisonnières obligatoires).

- **Réaliser des projets pilotes d'éclaircie de petites parcelles boisées dans deux ou trois secteurs le long de la route du Lac-Maligne pour accroître la distance entre les ours et les humains.**

Nous surveillerons les résultats afin de déterminer si ce genre de démarche est efficace, c'est-à-dire si elle permet de tenir les ours à l'écart de la route tout en améliorant les possibilités d'observation de la faune (les ours seront plus faciles à voir dans les zones éclaircies).